



A

CH-3003 Berne
OFSP

ALÈTHEIA – Médecine et science pour
l'application de mesures proportionnées
Case postale 1248
6030 Ebikon

coordination.collectifsante@gmail.com

lesmedecinscitoyens@gmail.com

Berne, le 16.2.2021

Objet : Demande de moratoire sur la vaccination à technologie ARN

Madame, Monsieur,

Votre courrier du 13 janvier 2021 nous est bien parvenu, et nous vous en remercions. Au nom de diverses organisations, vous demandez un moratoire sur la vaccination contre le COVID-19 basée sur des vaccins à ARNm. Les vaccins utilisés en Suisse ont été contrôlés et autorisés temporairement par Swissmedic en fonction de leur qualité, de leur sécurité et de leur efficacité selon les connaissances scientifiques et techniques actuelles et sur la base d'un rapport bénéfice/risque favorable. Leur utilisation se fait sur recommandation d'experts en vaccinologie reconnus sur le plan international et qui ont travaillé de manière intensive sur ce thème au sein de la Commission fédérale pour les vaccinations (CFV). La vaccination avec ce type de vaccins est volontaire et non obligatoire pour tous. Vous trouverez toutes les informations nécessaires concernant les vaccinations sur le site Internet de l'OFSP (www.bag.admin.ch/bag/fr/home/krankheiten/ausbrueche-epidemien-pandemien/aktuelle-ausbrueche-epidemien/novel-cov/impfen.html#-1928926499).

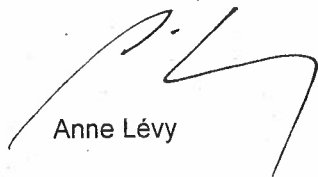
Dans ses communiqués du 22 janvier et du 5 février 2021, Swissmedic a publié les résultats de la pharmacovigilance sur la base de l'évaluation des déclarations d'effets secondaires liés à des vaccins contre le COVID-19 en Suisse. Les déclarations reçues à ce jour, qui ont fait l'objet d'analyses minutieuses, ne modifient en rien le profil bénéfice/risque favorable des vaccins. Les effets secondaires connus peuvent être consultés dans les informations sur les médicaments des vaccins concernés, qui sont publiées sous www.swissmedicinfo.ch.

[Déclarations d'effets indésirables présumés de vaccins contre le Covid-19 en Suisse : dernières informations](#)

Comme le confirment les données scientifiques, l'OFSP est convaincu que les vaccins à ARNm apporteront une contribution essentielle pour lutter contre la pandémie et que l'utilité des vaccins dépasse de loin le risque potentiel. C'est pourquoi aucun moratoire n'est actuellement prévu.

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, nos salutations distinguées.

La directrice,

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Anne Lévy', written in a cursive style.

Anne Lévy